



# NEXANS

## ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES AU 30 JUIN 2017

### BILAN CONSOLIDE AU 30 JUIN 2017

Exercice du 01/01/2017 au 30/06/2017

#### ACTIF

A C T I F		Clôture 30/06/17 Net	Clôture 31/12/2016 Net
I	<b>* ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>201 810</b>	<b>203 092</b>
	* Ecart d'acquisition	-	-
	* Immobilisations incorporelles	1 222	1 390
	* Immobilisations corporelles	177 321	187 639
	* Immobilisations financières	23 268	14 063
	* Titres mis en équivalence	-	-
II	<b>* ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 184 105</b>	<b>1 038 125</b>
	* Stocks et en cours - nets	292 372	260 175
	* Clients et comptes rattachés - nets	610 456	564 841
	* Autres créances et comptes de régularisation	240 671	193 114
	* Valeurs mobilières de placement	40 607	19 996
III	<b>* DISPONIBILITES</b>	<b>21 613</b>	<b>76 468</b>
	<b>Total Actif</b>	<b>1 407 528</b>	<b>1 317 685</b>

#### PASSIF

Exercice du 01/01/2017 au 30/06/2017

P A S S I F		Clôture 30/06/17 Net	Clôture 31/12/2016 Net
I	<b>* CAPITAUX PROPRES ( Part du groupe )</b>	<b>683 475</b>	<b>691 216</b>
	* Capital	224 352	224 352
	* Primes	-	-
	* Réserves et reports à nouveau consolidés	456 914	449 073
	* Résultat net consolidé de l'exercice - Part du Groupe	1 745	16 815
	* Autres	464	975
II	<b>* INTERETS MINORITAIRES</b>	<b>18 907</b>	<b>17 263</b>
	* Réserves des minoritaires	16 182	13 849
	* Résultat net des minoritaires	2 725	3 414
III	<b>* PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>2 497</b>	<b>3 400</b>
IV	<b>* DETTES</b>	<b>702 650</b>	<b>605 806</b>
	* Emprunts et dettes financières - Court Terme	94 085	98 291
	* Fournisseurs et comptes rattachés	423 252	360 017
	* Autres dettes et comptes de régularisation	185 313	147 498
	<b>Total Passif</b>	<b>1 407 528</b>	<b>1 317 685</b>

### COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) CONSOLIDE

Exercice du 01/01/2017 au 30/06/2017

NATURE	Clôture 2017 30/06/17	Clôture 2016 30/06/2016
* Chiffre d'affaires	758 368	852 415
* Autres produits d'exploitation	26 157	23 809
* Achats consommés	591 816	651 965
* Charges de personnel	79 019	77 827
* Autres charges d'exploitation	72 749	82 110
* Impôts et taxes	1 782	2 895
* Dotations d'exploitation	18 448	23 650
* <b>Résultat d'exploitation</b>	<b>20 712</b>	<b>37 779</b>
* Charges et produits financiers	-8 011	-5 902
* <b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>	<b>12 700</b>	<b>31 877</b>
* Charges et produits non-courants	-1 088	-2 565
* Impôts sur les bénéfices courants	6 382	10 338
* Impôts sur les bénéfices différés ( en consolidation )	761	-1 361
* <b>Total impôts sur les résultats</b>	<b>7 144</b>	<b>8 976</b>
* <b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>4 469</b>	<b>20 336</b>
* Quote-part dans les résultats des entreprises incluses par mise en équivalence	-	-
* Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
* <b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>4 469</b>	<b>20 336</b>
* Intérêts minoritaires	2 725	1 676
* <b>Résultat net ( Part du groupe )</b>	<b>1 745</b>	<b>18 660</b>
* <b>Résultat net ( part du Groupe ) par action</b>	<b>0,78</b>	<b>8,32</b>

### NOTES ANNEXES : PRINCIPES COMPTABLES, PERIMETRE ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION AU 30/06/2017

#### I - PERIMETRE, METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION :

Au 30 Juin 2017, le périmètre de consolidation de Nexans Maroc est composé de cinq sociétés suivantes :

- Nexans Maroc, société consolidante ;
- Sirmel, société de droit marocain et filiale à 84,83 % de Nexans Maroc ;
- Sirmel Sénégal, société de droit sénégalais et filiale de Sirmel à 51,00 % ;
- Tourets et Emballages du Maroc (T.E.M.), filiale à 100 % de Nexans Maroc ;
- COPREMA s.a.r.l., société immobilière et filiale à 99,90 % de Nexans Maroc.

Ces quatre dernières filiales sont toutes sous contrôle exclusif de Nexans Maroc et leur consolidation a été effectuée par intégration globale.

#### Exclusions du périmètre :

Les autres filiales et participations énumérées ci-après, ne sont pas retenues dans le périmètre de consolidation, soit parce que Nexans n'exerce aucune influence (Les Câbleries du Sénégal) ou certaines sont en cours de dissolution (le cas des filiales CGMB, MANELERG et CGMS) ou que leurs données comptables (bilans et chiffres d'affaires) ne sont pas assez significatives par rapport aux comptes consolidés de Nexans Maroc (le cas des participations IMOUKA, et Nexans Côte d'Ivoire) :

• CGMB	(59,65 %)
• MANELERG	(99,50 %)
• CGMS	(99,99 %)
• IMOUKA	(16,67 %)
• Les Câbleries du Sénégal	(18,60 %)
• Nexans Côte d'Ivoire	(41,00 %)

Nexans Maroc exerce un contrôle conjoint sur la participation ivoirienne. Son intégration proportionnelle aurait eu les impacts suivants au 30 juin 2017 :

Actif		Passif		Compte de résultat		en MMAD
Immobilisations Incorporelles	0,1	Capitaux propres	- 1,9	CA		0
Immobilisations Corporelles	1,4	Passif Circulant	1,2	Résultat d'exploitation		-1,08
Actif circulant	5,4			Résultat courant avant impôt		-1,08
Trésorerie	1,9			Résultat net		-1,08
<b>Total Actif</b>	<b>-0,7</b>	<b>Total Passif</b>	<b>- 0,7</b>			

#### II - REGLES DE CONSOLIDATION :

##### • Méthodes d'évaluation et de présentation :

Les comptes individuels des sociétés consolidées sont établis ou retraités conformément aux dispositions de la loi comptable marocaine en vigueur n° 9/88. Cependant, les retraitements de consolidation sont effectués d'une part, suivant la méthodologie préconisée par le Conseil National de la Comptabilité, dans son Avis n° 5, émis le 26/05/2005, et d'autre part, en cohérence avec certaines règles et choix retenus dans le cadre de la consolidation du groupe Nexans France effectuée selon les normes internationales IFRS lorsque ces derniers sont compatibles avec les principes comptables applicables au Maroc. Les principales méthodes et règles d'évaluation sont les suivantes :

<b>Immobilisations corporelles</b>	Coût d'acquisition ou de production amorti sur la durée d'utilité de chaque catégorie d'immobilisations.
<b>Immobilisations financières</b>	
Prêts et créances immobilisées	Montant nominal
Titres de participation	Prix d'achat, à l'exclusion des frais d'acquisition.
Corrections de valeur	Si la valeur d'inventaire estimée est inférieure à la valeur d'entrée
<b>Stocks</b>	
Evaluation à l'entrée	Coût d'acquisition et coût de production
Correction de valeur	Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'entrée (obsolescence, rotation....)
<b>Créances clients</b>	
Evaluation à l'entrée	Montant nominal
Correction de valeur	Créances impayées faisant l'objet de recours judiciaire ou présentant un risque de non recouvrement probable.
<b>Impôt différé</b>	Conformément à l'Avis N°5 du CNC.
<b>Modalités de calcul du résultat par action</b>	Résultat Net part Groupe divisé par le nombre d'actions

##### • Principaux retraitements :

#### 1 - Traitement des écarts d'acquisition :

Les écarts d'acquisition négatifs dégagés, à fin 2002 pour Sirmel et à fin 2004 pour T.E.M, ont fait l'objet d'un amortissement intégral à la clôture de l'exercice 2005.

Un écart d'acquisition négatif enregistré également en 2006, suite à l'acquisition de nouveaux titres Sirmel, a fait l'objet du même traitement.

Le goodwill dégagé sur les titres de COPREMA à fin 2008 a été intégralement amorti en 2009.

Le goodwill réalisé en 2012 sur les titres de Sirmel Sénégal a été enregistré pour sa totalité en résultat non courant de l'exercice.

#### 2. Retraitement des immobilisations en non-valeurs :

Les charges à répartir sur plusieurs exercices ont été annulées aussi bien au bilan qu'au niveau du poste des dotations aux amortissements du C.P.C.

#### 3. Elimination de la marge brute bénéficiaire sur stock intra-groupe :

Au bilan consolidé, les stocks ont subi une diminution à raison de la marge brute intra-groupe, dont la variation a été enregistrée en résultat, après constatation des impôts différés y afférents.

#### 4. Ecarts de conversion :

Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de clôture, à chaque arrêté comptable. Les écarts de conversion correspondants sont inscrits en résultat financier. Ainsi, les gains et pertes, latents et réalisés, liés aux écarts de conversion sont comptabilisés au compte de produits et charges en résultat financier.

#### 5. Impôts différés :

Les impôts différés sont enregistrés à la fois sur les retraitements de consolidation ayant un impact sur les résultats, ainsi que sur les différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal, constatées au niveau des comptes sociaux individuels.

### ATTESTATION

 89, Rue Chaouia 20090 Casablanca	 35, Rue Aziz Bellal 20330 Casablanca
<b>ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES            SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES            DU GROUPE NEXANS MAROC S.A</b>	
<b>PERIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2017</b>	
<p>Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire consolidée du Groupe NEXANS MAROC S.A, comprenant le bilan et le compte de produits et charges consolidés ainsi qu'une sélection de notes annexes relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2017. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 702 382 KMAD, dont un bénéfice net consolidé de 4 469 KMAD.</p>	
<p>Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire du bilan et du compte de produits et charges consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.</p>	
<p>Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Nexans Maroc S.A. arrêtés au 30 juin 2017, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.</p>	
<p>Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe relative au périmètre de consolidation au 30 juin 2017.</p>	
Casablanca, le 15 septembre 2017	
Les Commissaires aux Comptes	
 FIDUMAC FIDUCIAIRE MAROCAINE DE COMPTES 15, Rue Mohammed VI Casablanca	PwC Maroc  PwC-MAROC S.A.S. 35, Rue Aziz Bellal - Casablanca T: +212 (0) 22 23 88 70 F: +212 (0) 22 23 88 70 E: maroc@pwc.com P: 0118706 - CNSS N° 7567045
Leila Sijelmassi Associée	